



VILLE DE WIMILLE

DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne Nord-Est

Tél. 03.21.32.02.76
Fax 03.21.32.17.88

NOTE n° 3 A L'ATTENTION DES ELUS

dont le mandat a été prorogé et à ceux élus le 15 mars 2020

SUR LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Nos réf. : AL/JLG/MH
Dossier suivi par Morgan HENNION

Services à la population :

La célébration des mariages (ainsi que l'enregistrement des PACS) doit en principe être reportée jusqu'au 24 mai 2020, sauf urgence appréciée par le procureur de la République.

La ville a répondu positivement à la proposition du Président du Conseil Régional de distribuer les masques que celui-ci a commandé, de même qu'elle s'est inscrite dans les offres de centrales d'achat de l'Etat et du Conseil régional.

Éducation :

L'accueil des enfants de personnel soignant et de forces de l'ordre s'est poursuivi jusqu'aux vacances de printemps et il sera reconduit après celle-ci et jusqu'au 11 mai, suite aux annonces faites par le Président de la République.

La campagne pour les inscriptions scolaires pour la nouvelle année scolaire a débuté de même que le traitement des demandes de dérogation scolaire qui, elles, font l'objet d'une étude au cas par cas. Bonne nouvelle : pas de fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2020.

Logement :

En matière de logement les réunions avec les bailleurs sociaux s'effectuent à distance selon le procédé de visioconférence.

CCAS :

Il faut noter que l'élan de solidarité envers nos aînés par le portage des courses et des médicaments à domicile suit son cours.

Une nouvelle prise de contact avec les personnes âgées isolées est de nouveau en cours pour éviter l'isolement de certains.

Travaux :

Le chantier confié à l'entreprise DUCROCQ T.P. pour la rénovation des rues Milhamont et Halluin a repris et regroupe sur site 4 personnes qui sont principalement en charge du réglage du fond de forme du futur parking. Le pavage devrait démarrer la semaine prochaine.

Concernant le dossier du presbytère, il va être relancé dans les plus brefs délais sachant que le stockage d'archives à l'étage demandé par le Cercle historique ne pourra être réalisé. Le renforcement de la structure du bâtiment ayant été évalué à au moins 30 000 €, ce surcoût n'est pas compatible à l'économie générale du projet. Une autre solution est à l'étude pour le stockage de ces archives.

Les services techniques ont planté une cinquantaine de fruitiers (8 basses tiges à la mairie), remplacé les fruitiers morts au niveau du verger partagé (ure JF Pilatre de Rozier), planté une dizaine de fruitiers basses tiges) dans le Parc Bon Secours à proximité des jardins ouvriers et des logements, 7 fruitiers au terrain des castors et une dizaine de fruitiers dans la plaine d'Houlouve coté viaduc. Il s'agit bien évidemment de variétés locales.

Des bancs (5) sont en cours d'installation à proximité des terrains de pétanque dans la plaine d'Houlouve. Un autre dégradé est en cours de remplacement au square Renault.

Ensuite le reste du temps est consacré à de l'entretien (tonte) et ramassage de nombreux dépôts sauvages en raison de la fermeture des déchetteries et de l'arrêt de la collecte des encombrants.

Jeunesse :

L'accueil de loisirs est mis en place à l'Espace Associatif Franck Lefebvre, il regroupe 6 enfants de personnels soignants et de forces de l'ordre. Il fonctionnera du 14 au 24 avril.

Le bâtiment est sanctuarisé et les enfants déjeunent sur place.

L'équipe d'animation intègre un éducateur sportif de la ville de Wimereux puisque cet accueil est commun aux deux villes. Les parents sont satisfaits de l'organisation qui est mise en place.

Durant ces vacances de printemps, la commune a mis en place une chasse à l'œuf virtuelle, l'élaboration d'une Bande Dessinée ainsi qu'un concours au sujet de la Mascotte PAWI. A cet effet un flyer a été distribué dans la commune avec le journal municipal.

Associations :

Suite à l'avis positif des membres en exercice de la commission « associations », il sera versé prochainement aux associations une avance de subvention sur la base de 30 % du montant accordé en 2019. Pour cela les demandes 2020 doivent avoir été déposées tant dans leur complétude que dans leurs obligations légales.

Police Municipale :

Les patrouilles restent la règle. La PM fait de nombreux contrôles accompagnés de beaucoup pédagogie quant au respect pour tous des mesures de confinement.

Les agents sont également en étroite liaison avec les services de Police Nationale pour une surveillance accrue.

Les dépôts sauvages ont connu une recrudescence et à chaque appel les policiers municipaux tentent de retrouver les auteurs de ces faits par tous moyens à leur disposition.

Finances :

La crise sanitaire que nous vivons impacte très sensiblement les budgets de l'Etat, des Régions, des Départements et des Intercommunalités notamment. Il faut rappeler que pour les Régions et les Intercommunalités une partie importante de leurs recettes provient de taxes sur les entreprises. Pour 2020 elles utilisent celles payées en 2019 mais pour leurs budgets 2021 ce sera avec les encaissements de 2020 donc en baisse substantielle.

Les finances publiques risquent de fortement se dégrader dans les prochaines semaines. Le gouvernement estime que la crise sanitaire entraînera dans l'économie une baisse de 8% du PIB en 2020 et devrait fortement creuser le déficit à -9 % du PIB.

La consommation devrait également fortement chuter. Selon les premiers chiffres du gouvernement, la dette pourrait atteindre 115 % du PIB. L'exécutif prévoit aussi que les recettes fiscales baisseront de 7,1 % soit 42,7 Mds € en 2020.

Les mauvaises nouvelles pour l'Etat le sont également pour les collectivités puisque la reprise du tourisme devrait être lente. De plus un premier chiffrage de la commission des finances du Sénat indique que l'épidémie de Covid-19 pourrait faire perdre plus de 4,9 milliards d'euros de recettes aux collectivités territoriales en 2020 et 2021. En conséquence, les financements provenant de la Région et du Département risquent de fortement diminuer. De même, la CAB sera sans doute amenée à revoir ses participations. Elle table déjà sur une perte de 1 000 000 € de recettes entre le 15 mars et le 15 avril 2020. A cela s'ajouteront les déficits des délégations de services publics qu'il faudra équilibrer.

Même si actuellement le gouvernement n'a pas prévu de baisse de dotation ni de diminution de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et de DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour les collectivités, il convient d'être prudent car ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera peut-être plus d'ici la fin de l'année ou l'année prochaine.

Dans ces conditions, il me semble prudent et sage de gérer les dépenses communales avec la plus grande rigueur ce qui ne veut pas dire arrêter l'activité communale. Au contraire, les collectivités doivent constituer un outil privilégié pour porter la relance. Mais pour réussir, cela passe par l'optimisation raisonnée de la gestion du personnel, des acquisitions et du renouvellement du matériel, de l'organisation des activités jeunesse, culture, festives et de l'ensemble de nos consommations en général. C'est dans cet élan que nous pourrions engager sereinement nos projets d'investissement.

Soyons attentifs à notre entourage :

Le confinement que nous vivons se révèle très difficile à vivre dans certaines familles. Aussi si vous êtes témoins ou informés de situations de violences conjugales ou vis-à-vis des enfants, il ne faut pas rester silencieux. Vous pouvez contacter bien sûr la Police Nationale en cas d'urgence (n° 17) mais aussi notre Police Municipale dans la plus grande discrétion par mail (police@maire-wimille.fr).

Bon week end

A Wimille, le 17 avril 2020



Le Maire,
Antoine Logié.